



curieux

LE MAG DES ÉTUDIANTS DE NOUVELLES



Enquête:

Téléchargeons !

Economie:

Inégale TVA

Jeux vidéo:

Gare à l'addiction

Les dérives du football:
Violences et dopage

→ par **Sylvain Chatelain**

Ils s'appellent «Commando ultra», «Boulogne Boys» ou «Brigade Sud Nissa» et se livrent une guerre sans merci. En marge des matchs de football, les supporters les plus radicaux planifient leurs affrontements grâce à Internet.



Supporters ultras agitant des fumigènes

Traditionnellement, le calendrier de la Ligue 1 de football est fixé en début d'année pour toute la saison. Il y a les matchs en retards, les matchs avancés, les têtes d'affiche ; le tout au gré des retransmissions télévisées. Mais à l'écart des caméras, il existe d'autres affrontements tout aussi intenses. Eux aussi ont leurs têtes d'affiche. Eux aussi sont programmés avec minutie et génèrent l'adrénaline d'avant-match. Ce sont les affrontements entre les plus fervents des supporters : les «ultras».

«On les a traqués dans toute la ville et dans le vieux Nice où ils avaient prévu, sur leur forum, de se réunir». Pas d'équivoque pour le webmestre de ce blog d'ultras niçois : le rendez-vous était pris non pas pour assister à un match de football mais bien à un combat de rue. Seulement ce samedi 21 janvier, jour dont il est question dans ce message et où le Bar «Le Gambetta» a été saccagé, les supporters parisiens ont refusé le combat. Honte ultime pour cette catégorie de supporters. Du coup : «grosse charge dans le bar, ce qui n'est pas très fair-play mais vu les rendez-vous apparemment refusés, cela n'aura pas porté chance aux quelques Parisiens se trouvant là-bas». Voilà en tout cas comment ce site résume l'incident.

Blogs et forums de supporters ultras sont devenus de véritables conseils de

guerre. On y trouve les lieux des rixes prévus, les appels à l'affrontement et même l'itinéraire emprunté par les bus des supporters adverses. Sur chaque site, il y a aussi des taupes et les provocations fusent de toute part : «B.S. Nissart, D.V.E Lillois, unis contre la peste stéphanoise, lensoise». On entretient les tensions et soude les alliances.

3 blessés à 0

Nombre de blogs se revendiquent des Brigades Sud Nissa. Sur le premier d'entre eux, ne comptez pas trouver les caractéristiques des joueurs, les phases de jeu ou même le moindre résultat de match. Ce qui est décompté, en revanche, c'est la quantité de bombes artisanales lancées sur les tribunes opposées ou le nombre de supporters blessés dans le camp adverse. Les photos sont celles de la tribune Sud du stade, enveloppée de fumées rouges et de bâches noir et sang. Un hommage appuyé est rendu aux braves qui ont «combattu» des nuits durant. Les lâches sont traînés dans la boue.

Pour ce site, l'ennemi est clairement identifié : tout ce qui n'est pas niçois au plutôt nissart. Autant dire que cela fait du monde ! Résultat : des insultes proférées contre tous les clubs de footballs de la Création hormis,

bien sûr, l'OGC Nice. Les diatribes, rédigées tantôt en nissart, tantôt en langage sms s'en prennent aux arbitres, à la Fédération Française de Football (FFF) ou à la Ligue de Football Professionnel (LFP) et son président Frédéric Thiriez. Rien de bien méchant si la conviction des supporters s'arrêtaient là. Seulement on trouve également, au hasard des pages web, des photos ou des gifs (animations rudimentaires de photographies image par image) vantant les mérites du «tabassage de cops (policiers ndt)». Le tout agrémenté de commentaires haineux façon «Tous les flics sont des...».

Certains articles laissent même place aux revendications. Pour l'autorisation des fumigènes dans les stades ou contre le «foot business», par exemple. Les messages d'incitation à la haine raciale ou à l'homophobie sont légions. On trouve même un message de résistance à l'Amérique de Georges Bush... diffusé par le groupe extrême droite des Jeunesses Identitaires. Pas étonnant que de plus en plus de liens internet vers ce genre de site aboutissent finalement au message suivant : «Attention : Ce blog a été désactivé ! Il ne respectait pas les conditions d'utilisation du site.»

L'OM rattrapé par son passé

→ par **Ronan Frey**

Sur le terrain, l'Olympique de Marseille tarde à retrouver un chemin glorieux. Mais avec les récentes déclarations d'Eydelie dans «l'Equipe Magazine», c'est une sombre histoire de dopage, lors de la victoire en finale de coupe d'Europe, qui pourrait rattraper le club phocéen.



Des soupçons de dopage pèsent sur les joueurs marseillais

Le 26 mai 1993, au stade olympique de Munich, l'OM va écrire une des plus belles pages du football français. En l'emportant 1-0 face au Milan AC, le club phocéen mené par son président charismatique, Bernard Tapie, devient la première équipe française à inscrire son nom au palmarès de la Champion's League, titre suprême en Europe. Mais cette fin de saison est aussi le début d'une longue descente aux enfers pour le club phare du début des années 90. Le scandale VA-OM éclate. Joueurs corrompus, matchs truqués, Tapie et son empire olympique tombent sous les accusations. Du côté des joueurs, le milieu de terrain Jean-Jacques Eydelie, est tenu comme principal responsable pour son rôle d'intermédiaire dans cette sombre affaire de corruption. Banni par ses coéquipiers, condamné à un an de prison avec sursis, l'homme s'efface alors dans une longue période de silence.

Treize ans après cet épisode, l'OM reste toujours à la recherche de son lustre d'antan. Les confidences d'Eydelie parues samedi dans les colonnes de «l'Equipe Magazine» ont, dans

ce contexte, encore plus d'impact. Au delà du fait de raviver les vieux démons du club et de dépoussiérer un dossier VA-OM encombrant, l'ancien joueur marseillais, l'homme qui a tout perdu, est sur le point de publier un livre au parfum de scandale. Il y évoque, fait nouveau, des pratiques de dopage au sein du club phocéen. Plus fort encore, ces dénonciations s'élevèrent en Europe jusqu'au point d'atteindre le coup de tête historique de Basile Boli, ce fameux 26 mai 1993. «Avant la finale de Munich, on nous a demandé de nous aligner à la queue leu leu pour recevoir une piqûre dans le cul ... Pendant la partie, je me suis senti différent mais pas comme j'espérais. Je ne salivais pas de la même façon, j'avais un drôle de goût dans la bouche.»

L'UEFA en seul juge

A la suite des déclarations d'Eydelie, le Milan AC a immédiatement saisi les instances de l'UEFA. «Nous voulons que justice soit faite et que la coupe nous soit restituée», réagissait Adriano Galliani, vice-président du club lombard et président de la Ligue

professionnelle italienne. Il ajoutait même qu'il y avait «déjà beaucoup de rumeurs à l'époque», en se remémorant le match de 93. Les affaires de dopage, source de scandales récurrente dans le Calcio, intéressent vivement nos voisins transalpins. Mais cette fois, un titre de champion d'Europe est en jeu et l'UEFA semble donc disposée à accéder à la requête du club lombard : «L'UEFA a pris connaissance et est très préoccupée par les récentes déclarations de l'ancien joueur.» Et de préciser dans son communiqué qu'elle «allait désormais se pencher avec la plus grande attention sur ce dossier malgré le temps passé depuis ce match.» Le temps est passé en effet et l'apport de preuves semble difficile. Néanmoins l'unique titre européen de l'OM est remis en cause. En tenant de tels propos, Jean-Jacques Eydelie s'attaque dès lors à un autre monument du club marseillais. Il dénonce le fonctionnement d'un club tenu, à l'époque, par un Bernard Tapie influent et omniprésent. En effet, une nouvelle histoire vient se greffer à un passif déjà très lourd pour l'ancien homme politique. Pour sa défense, il crie au complot et se dit très affecté. Invité lundi à l'émission «On refait le match» sur RTL, Bernard Tapie a vivement répliqué : «Le dopage, je n'ai jamais accepté, et pire je l'ai toujours combattu !» Contrairement aux propos d'Eydelie, Tapie assure qu'il y avait eu des contrôles antidopage à l'issue du match. Tous négatifs. Et, outre son intention de porter plainte en diffamation, il a «demandé au président de la Ligue française de football, Frédéric Thiriez, de saisir officiellement l'UEFA, dans les délais les plus brefs, pour que tous les acteurs de cette finale soient convoqués.» Affaire à suivre.

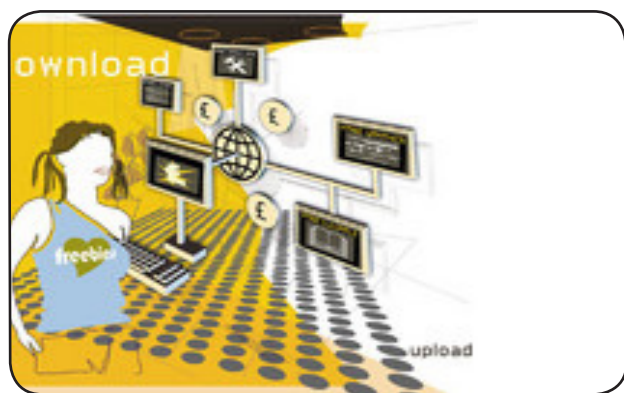




ASSOCIATION AUDIONAUTES: « OUI AU TÉLÉCHARGEMENT »

→ par **Anne-Laure Meunier**

Le 40e Marché international du disque et de l'édition musicale s'est ouvert depuis ce week-end. Pas moins de 10 000 professionnels de l'industrie musicale sont venus participer à cette grand-messe annuelle de la production discographique. Cette année, le P2P, système de téléchargement libre de musique sur internet, est sur toutes les lèvres. L'association française les « Audionautes » était présente à Cannes à cette occasion. Son représentant niçois, Quentin Renaudo, défend farouchement le téléchargement libre sur la toile.



« Il faut légaliser le téléchargement », s'insurge Quentin, vice président de l'association ADA (association de défense des audionautes).

Cet adolescent de 15 ans, en terminale au lycée Thierry Maulnier à Nice, est bien déterminé à faire la guerre à l'industrie musicale. Depuis bientôt un an et demi, lui et 6000 adhérents défendent les utilisateurs des réseaux d'échange peer to peer sur internet. « Grâce à ce système, on peut télécharger toutes les chansons que j'aime, des plus commerciales aux plus ringardes. Avec les sites payants, c'est quasiment impossible ».

Les sites légaux et payants connaissent en effet, certains retards à l'allumage. « Voilà tout le problème », explique Aziz Ridouan, 17 ans, lycéen à Saumur, et président d'ADA. Télécharger légalement le dernier Chedid, Zazie ou Corneille sur les sites de musique légaux est un véritable parcours du combattant. Quentin Renaudo, vice président d'ADA ironise : « Avec un peu de chance, on pourra peut-être dénicher l'un d'eux sur un site gratuit ».

C'est un fait, l'offre sur les plates formes légale est « médiocre ». Sur

un milliard de fichiers musicaux téléchargés en France l'année dernière, seulement 2 % sont accessibles sur les sites payants. A qui la faute ? Aux distributeurs, producteurs ? Quentin Renaudo est affirmatif : « beaucoup d'artistes restent frileux.

Jean Jacques Goldman ou Francis Cabrel pour ne citer qu'eux, refusent que leur musique soit vendue en ligne. Et les failles des sites payants ne s'arrêtent pas là. Système de navigation compliqué, absence d'harmonisation entre les plates-formes de téléchargement et les baladeurs numériques... la liste est longue. « Comme si cela ne suffisait pas, renchérit le vice président d'ADA, les systèmes de protection des fichiers audio destinés à éviter le piratage, empêchent très souvent le transfert des fichiers vers les lecteurs Mp3 ».

La licence globale : « enfin une solution »

« C'est la clef du problème ». Quentin Renaudo et Aziz Ridouan sont formels sur ce point. La licence dite « légale », terme bien barbare pour les non ini-

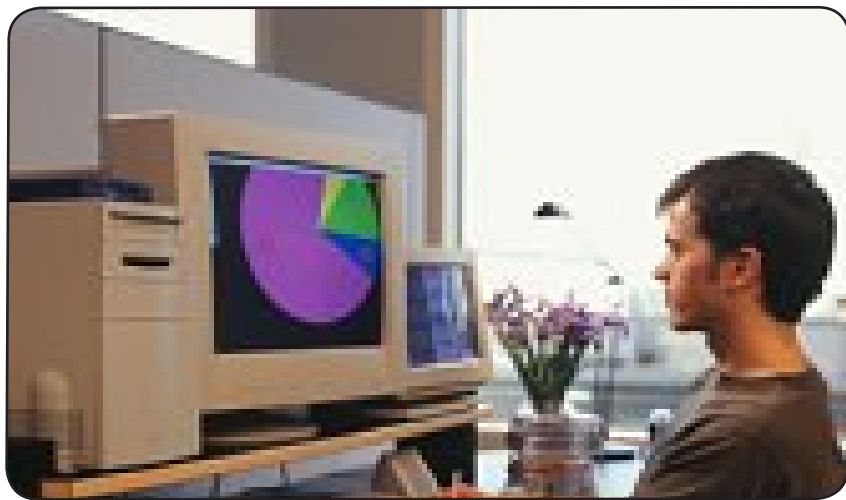
tiés, permettrait tout simplement de télécharger à tour de bras moyennant un surcoût de l'abonnement Internet. « C'est un peu le système mis en place en Grande Bretagne », expliquent les deux lycéens. Dans ce projet, tout le monde semble gagnant. Créateurs, artistes, interprètes, chacun recevra une partie de l'abonnement internet des usagers du web. L'association ADA en appelle donc à la responsabilité des parlementaires pour que soit adoptée très vite la solution de licence globale. Quentin, Aziz et les autres, tous attendent une réponse « légale, réaliste et équilibrée à la situation malsaine actuelle caractérisée par le maintien des internautes dans l'illégalité ».

« Les internautes sont certainement beaucoup plus lents à s'organiser que les industries du disque. Mais le toc-sin a sonné pour les majors ! », conclut un brin enthousiaste Quentin Renaudo. C'est sûr, le mouvement de pression est bel et bien en train de s'inverser, au profit des « audionautes ».

Internet : mi-ange, mi-démon

→ par **Pierre Deneuve**

En France, 2 % des titres téléchargés seraient payés, le reste c'est autant d'argent qui glisse des mains des maisons de production. Une perte de près de 9 % des ventes pour cette année. Mais il y a une surprise, ces fameux 2 % rapporteraient presque la somme perdue.



Internet ne sauve pas encore les maisons de disque, mais commence à venir sérieusement à leur secours. Certes, le «peer-to-peer» reste une forme de manque à gagner, mais de l'autre côté les téléchargements payants ont augmenté de plus de 5% l'année dernière. Les recettes des artistes et de leur maisons de disque ne seraient donc pas en chute libre, elles seraient même plutôt stables. Personne ne le souligne jamais, mais le téléchargement illégal rapporte un peu aux majors, pour peu que le fichier soit gravé ensuite. Le prix d'une boîte de CD vierges comporte en effet un pourcentage significatif qui retourne aux producteurs. L'industrie du disque n'est donc pas vraiment proche de la banqueroute. La fameuse menace du «comment vont vivre nos artistes ?» semble donc injustifiée. Un autre facteur est à prendre en compte, la volonté de ces artistes. Beaucoup sont de tout coeur

avec les empêcheurs de télécharger en rond. D'autres ne craignent pas le web, ils le soutiennent même. Ben Harper a fait un procès à sa maison de disque pour avoir protégé ses albums contre la copie sans son accord. «50 cents» remercie le net de lui avoir permis de sortir de l'ombre. Les jeunes artistes qui ne passent pas par la «real-tv» peuvent en effet compter sur les internautes pour les diffuser. En France, Didier Super doit son premier disque à son site qui permettait de le découvrir. Un collectif de jazzmen demande la dépénalisation du peer-to-peer tant que son usage reste dans le domaine privé... Les exemples sont nombreux. Internet s'impose de plus en plus comme «Le» nouveau moyen de communication, les foyers sont chaque année mieux équipés. La lutte contre le téléchargement semble donc être difficile, voir même impossible. Le modèle d'une France qui laisserait ses internautes en paix pourrait inspirer ses amis étrangers.

Dans la tête d'un pirate

par **P. D.**

«J'ai 24 ans, en ce moment je suis à la recherche d'un emploi. J'ai pas mal de temps à consacrer -ou à perdre selon certains- devant mon ordinateur. Sans être un expert en informatique, je commence à bien me débrouiller. Ça fait plusieurs années que je surfe, et donc que je télécharge, j'ai fait le tour de la plupart des logiciels de peer-to-peer. Il suffit de voir mes classeurs de rangement de CD. Depuis que j'ai dépassé les 1500 films, je ne compte plus. C'est simple j'achète mes DVD vierges par centaines, particulièrement depuis la démocratisation du haut débit. Étrange, je peux avoir un film à peine sorti au cinéma en 15 minutes, et si j'écoute ce que j'entend à la télé, je serais une sorte de voleur. Pourtant je paye un abonnement internet, je paye mes supports vierges, je ne fais qu'utiliser mes propres achats. Pour moi c'est comme si j'enregistrais sur cassette le film du dimanche soir, ou la dernière chanson à la mode qui passe à la radio. Et je suis pas le seul, je le vois bien sur les forums, celui où je vais en ce moment compte plus de 500 000 utilisateurs, tous français.»



La TVA à 5.5% fait l'unanimité dans le BTP

→ par **Nathalie Gustinelli**

Le bâtiment est dans l'expectative même si la décision paraît prise. Aujourd'hui mardi 24 janvier, le conseil Ecofin de l'Union Européenne doit rendre sa décision sur la prolongation jusqu'à 2010 d'une TVA à 5,5% dans le bâtiment. La présidence autrichienne a déjà fait savoir qu'elle proposera une prorogation de la mesure. Le secteur du bâtiment s'en frotte les mains.



Même l'Etat y gagne.

Contrairement à l'idée générale, l'Etat ne perd pas forcément d'argent en diminuant ses taxes. Pour le cas précis du bâtiment, c'est tout le contraire. M. Patti précise «qu'une TVA à 5,5% ne diminue pas l'encaissement de l'Etat au contraire. Cela a tellement augmenté l'activité, que les rentrées économiques sont supérieures à ce qu'elles étaient.» Il ajoute : L'Etat est gagnant à tous les niveaux puisqu'il fait des recettes plus importantes, et fait rentrer le travail au noir dans le circuit officiel».

A court terme, l'Etat et l'industrie du bâtiment sont pleinement satisfaits des résultats amenés par la diminution de la TVA. Ce bilan est renforcé par celui des 8 autres pays européens qui testaient cette mesure. Tous ont enregistré des résultats positifs dont une nette augmentation de l'emploi et un essor de l'activité. Devant un tel succès, l'opération devrait être reconduite jusqu'au 31 décembre 2010. Elle pourrait même s'élargir à d'autres pays membres. Reste à souhaiter maintenant que la mesure devienne pérenne au niveau européen.

Avec une TVA à 5,5 % au lieu de 19,6% depuis 1999, le secteur du bâtiment a eu le temps de voir la différence. En 6 ans, les résultats sont probants, aucun doute sur les effets de l'abaissement de la taxe. En premier lieu, la création d'emplois a considérablement augmenté. Pour Ludovic Patti, secrétaire général de la Fédération Générale du bâtiment, «cette disposition a eu un effet rapide sur le marché du travail. 58 000 emplois ont vu le jour depuis 1999, dont 1 200 dans les Alpes-Maritimes.»

Parallèlement, c'est la lutte contre le travail au noir qui a été renforcée. Gaël Nicolas Guison est artisan électricien. Son entreprise travaille essentiellement dans le neuf, il n'est donc que peu concerné par la TVA à

5,5%. Pourtant il n'hésite pas à admettre ce phénomène. «Avec une taxe de 19,6%, beaucoup de personnes faisaient faire de petits travaux au noir en échange d'un rabais. La mesure a permis d'éviter que des «petits boulots» soient payés hors taxe sans être déclarés.»

Ludovic Patti explique qu'avant «les clients hésitaient au vu des prix. Avec la TVA à 5,5%, la différence entre les coûts TTC et hors taxe n'est plus si énorme, et donc bien moins effrayante. En choisissant le circuit légal, la clientèle s'assure également un savoir faire et une assurance en cas de problèmes majeurs.» Le taux de TVA ainsi ramené à 5,5 % est assimilé, pour les consommateurs, à une diminution des prix TTC, favorisant ainsi l'accroissement des travaux dans les logements existants.

Quelques chiffres...

- 58 000 emplois ont été créés dans le bâtiment et dans des secteurs liés dont 1200 dans les Alpes-Maritimes.
- Il est estimé qu'un surcroît

d'activité d'un volume de 2 milliard d'euros par an a été généré (par rapport à une estimation faite pour une TVA à 19,6%). Soit une agmentation de 7% d'activité.

- Une disparition de la mesure

entraînerait la perte de 66 000 emplois.

N.G

Quand TVA rime avec combat



→ par **Karim Laudanski**

Cela devait être les étrennes 2006 attendues par tous les restaurateurs de l'hexagone. Mais la proposition électorale de 2002 du Président de la République restera, une nouvelle fois, au rang des promesses non honorées. La TVA sur la restauration ne sera pas réduite à 5,5 % par les ministres des Finances européens. Une décision qui, loin d'être une surprise, provoque tout de même la fronde des professionnels du secteur.



Je crois que nous pouvons arriver à une situation où la Commission pourra continuer d'étudier cette question sans fermer la porte, compte tenu de l'importance que cette question revêt pour le secteur français de la restauration. Autrement dit, le dossier n'est pas clos et ne sera pas clos demain. (NDLR mardi) La réflexion est appelée à se poursuivre». Malgré des propos qui laissent un mince espoir d'Angela Merkel, chancelière d'un des principaux pays opposé à une réduction de la TVA dans la restauration, la messe semble dite. Un avis que partagent également les principaux concernés. «Il ne faut pas rêver, on obtiendra une réduction de la TVA quand les poules auront des dents !», ironise Abdelaziz Hanzaoui, gérant du restaurant «Le Calypso 2», situé en plein cœur de l'avenue de la République. Avant d'ajouter : «d'ailleurs, je n'ai jamais attendu une baisse de la taxe et je n'ai en aucun cas basé la gestion de mon établissement sur une telle hypothèse. J'ai pris l'habitude de croire uniquement les choses que j'ai déjà dans les mains.»

Une attitude prudente car si Jacques Chirac assure que le dossier peut rebondir, de nombreux obstacles se dressent sur la route du Président.

En tête, l'opposition des pays de l'Est. En effet, les réductions de TVA autorisées, en ce qui concerne les nouveaux entrants de l'Union, sont figées dans leur traité d'adhésion. Pas étonnant, alors, de les voir brandir la menace d'un veto en cas de traitement de faveur, même profitable à l'un des piliers de l'UE.

Une décision unilatérale de la France ?

Pas sûr, dans ces conditions, que les 3,3 milliards d'euros qui seront économisés avec l'abandon de cette réforme (une aubaine dans le contexte de restrictions budgétaires), suffisent à l'Etat pour supporter le choc d'un tel échec à moins de 16 mois de l'échéance présidentielle de 2007. D'autant que de son côté, l'Union des Métiers et de l'Industrie de l'Hôtellerie (UMIH), ne compte pas en rester là. «Cette mesure correspond à un engagement formel du Président de la République, de tous ses gouvernements et de ses 1ers ministres y compris Dominique de Villepin», explique Martine Profichel, responsable de la communication de l'UMIH. «Nous demandons instamment que les députés et le gouvernement fran-

çais prennent leurs responsabilités. Le taux réduit peut-être appliqué à la restauration de façon unilatérale». Les professionnels du secteur s'appuient sur le fait qu'une telle décision n'affecterait en aucun cas «le marché européen» et que cela favoriserait la création de près de 40 000 emplois. Cependant, il est peu probable de voir la France imposer une décision sans l'aval des autres membres de l'Union, dans un contexte où son refus au référendum sur la ratification du traité constitutionnel européen l'a considérablement affaiblie. Quant à la création d'emplois, la proposition ne semble pas avoir d'écho du côté de Bercy. En effet, l'Etat avait déjà accordé une manne financière de 500 millions d'euros en 2004 sans pour autant voir fleurir le moindre poste de serveur ou de cuisinier.

Dans ce contexte difficile, seuls les petits employés semblent indifférents. A l'image de cet apprenti niçois, «que la TVA soit de 5,5 ou de 19,6 %, mon travail sera le même et mon salaire également !» Pas sûr que le gouvernement et les restaurateurs professionnels partagent le même optimisme.



Recensement : toc-toc qui est là ?

→ par **Claire Arrossaména**

«Bonjour madame c'est la mairie de Nice, recensement de la population, avez-vous rempli les imprimés ?»

Cette phrase, Brigitte Bossone la connaît par coeur. Et pour cause, elle est agent du recensement pour la 3^{ème} année consécutive à Nice. Nous l'avons suivie au cours d'une de ses tournées.



Brigitte recense avec le sourire

Dix-huit heures. La tournée de Brigitte débute. A peine sortie de son bureau de la mairie de Nice, où elle est employée comme secrétaire de direction, Brigitte file d'abord tout droit chez elle. Un bisou à Marina, sa fille de 15 ans, et hop la voilà partie.

Pas de temps à perdre. Brigitte doit récupérer les imprimés déposés la semaine passée dans un immeuble du quartier St Roch. «C'est sûr, j'aimerais rester avec ma fille, mais le recensement a aussi un côté plaisant. Cela permet, entre autre de rencontrer des gens et aussi de mettre un peu de beurre dans les épinards comme on dit !» Brigitte recense dans son quartier. Chaque agent recenseur se voit attribuer une zone.

Nous arrivons devant un immeuble. Au programme de la soirée : huit étages, quarante-deux logements. Brigitte sort son classeur de l'INSEE et son badge. Le porte-à-porte peut alors commencer.

Première sonnette. «Ah ! j'ai oublié de remplir les imprimés et à vrai dire je m'en fous royalement !». La locataire est directe mais Brigitte insiste gentiment en souriant. En effet, elle est payée à la feuille. Elle va alors remplir les feuilles elle-même avec l'aide des personnes concernées. «Je

préfère faire ça que de ne rien avoir car je ne passe qu'une seule fois au même endroit. Il m'arrive également de remettre des enveloppes timbrées. Ou sinon je continue dans l'immeuble et sur le retour je repasse.»

Deuxième porte : personne. «Je regarde sous le paillason car parfois certains y déposent leurs feuilles». Mais là, pas de chance. Brigitte ne trouve rien.

Troisième porte : la malchance se poursuit. «Ah ! j'ai perdu les documents»

Quatrième porte et encore le même refrain. «Je n'ai rempli qu'une feuille sur trois, pouvez-vous repasser demain?»

Décidément, ce soir, la tournée de Brigitte commence plutôt mal. Mais la dynamique femme de 46 ans ne se décourage pas. Déterminée, elle monte les étages un par un, à pied. Sur son chemin Brigitte rencontre des durs. «Certains sont mal informés sur le recensement et s'imaginent que les informations seront retransmises au centre des impôts, ce qui n'est pas du tout le cas. C'est pourquoi ils refusent de répondre aux questions posées. Il n'est pas rare aussi de rencontrer des problèmes avec les personnes âgées ou encore les étrangers qui ne savent ni lire ni écrire en français. Dans ces cas là, je les aide», explique Brigitte.

Bienvenue !

«Il y en a qui s'en fichent et qui me claquent la porte au nez, mais il y a aussi ceux qui vous accueillent à bras ouverts, vous offrent à boire ou à manger».

Et c'est vrai. Nous avons été accueillies comme des reines chez certains locataires. «Comme vous travaillez dur, faites bien attention à vous quand même !», s'inquiète une veille dame.

«Venez, entrez, je vous offre un apéritif», propose un autre. Et bien sûr, ici, les papiers sont prêts. Sur une porte, Brigitte trouve un mot : «Veuillez trouver dans cette enveloppe, les fiches du recensement dûment remplies». Brigitte exulte : «Ils sont bien les gens ici tout de même, vraiment sympathiques !» Chez d'autres, elle est attendue et même reconnue !

Les portes s'ouvrent et se referment. Et souvent derrière ces portes Brigitte n'y trouve que du bonheur. Des sourires d'enfants, tout fiers de remettre les précieuses feuilles. Des personnes âgées, des veufs, des familles. Des gens, qui chaque soir, pendant un court instant, échangent avec Brigitte un peu de leur vie.

Il est maintenant un peu plus de 21h. Brigitte en a fini pour ce soir. Demain elle repartira pour une nouvelle tournée. En jean-baskets et avec pour principaux atouts de la patience, un sourire, et de l'entrain.

Le recensement en quelques mots

Depuis 2004, le recensement de la population est devenu annuel. Ainsi, 8 % de la population est recensée chaque année dans les communes de plus de dix mille habitants, et durant 5 ans.

Le recensement se fait par tirage au sort. Les ordinateurs de l'INSEE désignent, au hasard, 1700 adresses niçoises. Une lettre est alors envoyée aux résidents pour les prévenir du passage d'un agent du recensement. Il porte un badge avec une photo.

Cette année, le recensement se termine le 25 février, dernier délai.

C.A

Flambée des prix : la faute aux étrangers?

→ par **Barbara Poggionovo**

Anglais, Italiens, Irlandais, Néerlandais et même les Russes se jettent sur la moindre maisonnette azurienne. De quoi contribuer à la hausse des prix de l'immobilier à Nice.



De plus en plus d'appartement sont en vente à Nice.

Beaucoup d'Italiens sont venus sur le marché car ils cherchaient des biens entièrement refaits à neufs et étaient prêts à acheter à n'importe quel prix, observe Romain Djordjian, agent immobilier chez Roseland Immobilier. Des marchands de biens ont su profiter de cette clientèle là, notamment en refaisant des appartements. Cela explique en partie cette hausse des prix.»

La riviera fait rêver mais les prix ne cessent d'augmenter. La ville de Nice figure parmi les plus chères de France. D'après une étude réalisée par Socoprim, le prix des logements neufs a augmenté de 38% en un an sur l'ensemble des 23 communes de l'agglomération niçoise. Et les valeurs du stock disponible (moins de 600 logements) se situent autour de 5 500 euros le m². Alors si la pénurie foncière explique en partie cette flambée des prix, Nice n'a pas beaucoup d'espaces à bâtir, un autre phénomène amplifie la situation : une clientèle étrangère prête à mettre n'importe quel prix pour acquérir un bien dans

la ville aux mille paillettes.

«Une clientèle venant du nord de l'Europe, comme les Anglais, les Suédois, où encore des Irlandais, a commencé à arriver. Le bassin méditerranéen est très prisé par cette clientèle, car les prix en France sont encore les moins chers d'Europe. Bien que cela commence à se stabiliser», remarque Romain Djordjian chez Roseland. Si les investisseurs italiens monopolisent les petites surfaces en centre-ville et sur la légendaire «Prom», les quartiers qui seront bientôt desservis par le tramway comme celui de Saint-Roch ou Riquier, voient déjà leur cote s'envoler.

Evolution urbanistique

«Plus on s'approche de la mer, plus il y a d'étrangers. En revanche, plus on va vers l'extérieur et plus on trouve une clientèle locale, notamment des Français mutés dans la région. Les prix sont plus abordables, même si ces deux dernières années ils ont augmenté surtout dans les derniers quartiers prisés comme Saint Roch,

Nice-Nord ou Gorbella», souligne l'agent immobilier.

La nouvelle université Saint-Jean-d'Angély implantée sur les terrains de l'ancienne caserne des Diabes-Bleus, rues et places réhabilitées... L'ancien quartier populaire de Saint-Roch connaît une belle évolution urbanistique. La zone, qui sera traversée par le tramway, possède écoles et petits commerces, et attire de plus en plus de promoteurs.

«Dans l'immeuble construit l'année dernière, à l'angle des boulevards Bischoffeim et de l'Armée-des-Alpes, un quatre pièces de 80 mètres carrés avec balcon et garage s'est négocié 219 000 euros. précise-t-il. Le mètre carré des appartements bourgeois ou des immeubles modernes s'échelonne de 2 100 à 2 800 euros. Les prix grimpent au fur et à mesure que l'on s'approche du port.»

Alors la solution la plus abordable pour profiter du soleil, sans risquer de se brûler reste de se diriger vers Cagnes-sur-mer, Grasse ou Menton. Les prix y sont plus raisonnables pour l'instant!





Jeux vidéos en ligne plaisir ou danger ?

→ par **Emilie Bruna**

En décembre dernier, un Coréen mourait d'épuisement après avoir passé dix jours durant à jouer en ligne. Les jeux vidéos représentent apparemment un réel danger pour les utilisateurs. Passion ? Addiction ? Pour beaucoup de «gamers», ce qui compte : le plaisir avant tout.

Ils disent appartenir à une communauté. Grande : ils ne sont pas moins de cinq millions dans le monde. Ils ont pour la plupart une vingtaine d'années, rejoints depuis peu par une autre génération : les 40-50 ans.

Eh, oui ! Mais tous communient dans une même passion : ils sont accros aux jeux vidéos en ligne. A Nice, ces mordus de jeux virtuels se retrouvent, tous les jours, au très branché

comptent pas les heures voire les journées. Résultat, certains peuvent jouer jusqu'à trois jours d'affilée ! Avec au bout, la récompense, le reward selon leur langage codifié : la reconnaissance des joueurs adverses. De temps à autre, l'un d'eux se lève. Histoire de prendre une bouffée d'oxygène. Puis, c'est reparti.

Cet engouement pour les jeux vidéos en ligne est une affaire qui marche

durée qui peut aller d'une heure à 72 heures». Parmi les jeux incontournables, World of Warcraft.

Sorti il y a sept ans, World of Warcraft, plus connu sous l'acronyme WoW, est un véritable phénomène mondial. Le plus représentatif des MMORPG- Massive Multiplayer Online Role Playing Game-, autrement dit, les jeux de rôle en ligne multijoueur. En France, ils sont un million à jouer aux MMORPG et cinq



Warcraft : un monde où se cotoient elfes et autres créatures extraordinaires

«Clique et Croque». En l'espace de six ans, ce lieu est devenu le numéro un des jeux en réseau de la ville. Là, confortablement installés devant leur écran, les mains crispées sur leur joystick, les joueurs s'amuse à tuer des gens... virtuellement, en sirotant un Coca-Cola. Ils ne

bien. Et ce n'est pas Nicolas Schmitt, gérant de la salle et ex vice-président de l'ASJR- Association des salles de jeux en réseau- qui s'en plaindra. «Les gens viennent ici pour se détendre, déclare-t-il, il s'agit en grande majorité d'abonnés qui jouent à leur jeu favori pour une

mille à se connecter, chaque jour en même temps, à WoW. Son concept : deux mondes s'affrontent pour la conquête d'un territoire commun. Le but : gravir des levels- niveaux- de plus en plus élevés. D'où une absence de fin qui peut amener à une conduite addictive.

Jeux vidéo = dépendance ?



Des dizaines de personnes, chaque jour, se ruinent un peu plus dans les «vidéos games»

Volubile, Nicolas Schmitt qui préfère parler de «déviance» plutôt que d'«addiction» est catégorique : «La déviance n'est pas représentative de la communauté. Elle ne concerne que 0,01 % des joueurs». Certes. Il n'empêche qu'un joueur français a récemment été admis en hôpital psychiatrique, après trois semaines de jeu non-stop. Existient-ils, en l'occurrence, des profils de joueurs plus enclins à l'addiction aux jeux vidéos ? Non, selon M. Schmitt. Convaincu que les utilisateurs sont «capables de faire la part des choses entre ce que représente le jeu et ce qu'est la réalité». Et de rajouter que le joueur introverti, fragile psychologiquement et donc davantage vulnérable à l'addiction est une fausse idée à bannir.

Du côté des spécialistes, ce n'est pas l'addiction qui pose problème mais bien la confrontation avec le monde qui nous entoure. «S'il y a excès, c'est parce qu'il y a fuite de la réalité», explique Anne Vdovenko-Giraudon,

psychoclinicienne qui rencontre beaucoup de jeunes patients adeptes des nouvelles technologies. «C'est notre propre monde, poursuit-elle, qui entraîne cette fuite. A travers le virtuel, le système social s'effondre (...). C'est comme aller dans les rêves».

L'imaginaire, Ludovic, 21 ans, lui, l'a trouvé dans le jeu stratégique Halo, développé comme un semi-film. Un peu comme Obélix, Ludovic est tombé dans l'univers des jeux vidéos quand il était... très jeune. Dès la 5ème lorsqu'il eut la révélation avec deux jeux de stratégie : Alerte rouge et Starcraft, resté longtemps d'ailleurs au box-office. Depuis, il ne peut plus s'en passer. Une évidence qu'il ne peut nier. «On est très vite intoxiqués par le jeu, affirme-t-il, sans oublier que tout va très vite, les jeux sont de plus en plus soignés et nous, de plus en plus accros !».

Un plaisir qui prend du temps, donc. Dix à douze heures par jour, sans compter la nuit. Difficile, dans ces conditions, de concilier études et passion. «Ca nuit à mes études de droit,

c'est sûr, reconnaît-il, l'un de mes amis a été «bouffé» par ça». Un point de vue que partage Shirday, 25 ans. Un nom d'emprunt pour ce jeune homme aux allures de young American. «Je joue jusqu'à 48 heures de suite, dit-il, mais je suis obligé de freiner car je travaille à côté».

Dénoncer les responsables

Ce n'est un secret pour personne : les vrais responsables sont les concepteurs. Néanmoins, des efforts ont été faits : l'éditeur Blizzard, pointé du doigt depuis la mort d'un jeune chinois de 13 ans, a développé un logiciel spécial sur son jeu World of Warcraft. Ce qu'il prévoit : des pénalités au-delà de quatre heures de jeu d'affilée et la possibilité pour les parents de définir des plages horaires consacrées au jeu. Une manière pour eux de garder un oeil vigilant sur les probables débordements de leur progéniture. D'où un «rôle d'accompagnement», d'après Anne Vdovenko-Giraudon. Seul hic : l'absence de contrôle pour les joueurs adultes. D'autre part, il est désormais écrit sur la boîte : «Attention. Chez certaines personnes, l'utilisation de ce jeu nécessite des précautions d'emploi particulières (...)». Des mises en garde, alors. De quoi faire réfléchir plus d'une fois, les néophytes.

Seulement voilà, il ne faut pas se leurrer : les enjeux économiques sont énormes, la guerre commerciale entre les compagnies est rude. Aux USA, les jeux vidéos qui font l'objet de véritables «messes» virtuelles, génèrent plus de profit que le cinéma. Résultat, les producteurs commencent à se faire du mouron.

Et les gérants de salle dans tout cela ? Responsables ou pas ? «Je considère qu'un jeune au-dessous d'un certain âge n'a pas à être dans ma salle», soutient Nicolas Schmitt. Pour autant, pas question de s'improviser avocat. Les joueurs devront compter sur leur propre volonté... Pas si sûr que Ludovic, Shirday and Co décrochent de sitôt.



Des répétitions menées à la baguette

→ par **Céline Gay**

Le 19 janvier, s'est ouvert le 30^e Festival international du cirque de Monte-Carlo. Cette année il lève son rideau sur un best of des numéros les plus prestigieux des éditions précédentes. Mais avant d'offrir ce superbe spectacle au public, les artistes répètent pour réussir au mieux leurs prestations. Reportage dans les coulisses du chapiteau de Fontvieille.

On ne dort pas beaucoup et on ne mange pas beaucoup ! » Le coordinateur de la régie spectacle, Enrico Caroli, prend les répétitions avec le sourire ! Car même s'il avoue volontiers que le rythme est intense, il prend plaisir à monter le spectacle. « Tout commence quatre ou cinq jours avant les représentations avec le montage du matériel, les réglages techniques dont les jeux de lumière », explique Enrico Caroli. Un travail de longue haleine et compliqué car neuf représentations et plusieurs spectacles différents sont au programme. Venu du monde entier, les artistes ont leurs propres exigences : à chacun son choix de lumière, sa musique à régler avec l'orchestre ou la régie. Une vraie organisation qu'Enrico Caroli mène d'une main de maître pour perdre le moins de temps possible.

Sous le chapiteau de Fontvieille, c'est l'effervescence ! Pendant plusieurs heures, les numéros se succèdent sous le regard attentif du Dr Alain Frère. Ce grand enfant de 70 ans s'apprête à vivre son trentième festival, avec la grande absence du prince Rainier III. Cette aventure, ils l'ont débutée ensemble en 1974. Et depuis, il poursuit son rêve : redevenir un enfant. « Je cherche l'originalité, l'esthétisme pour que le public s'intéresse aux numéros ». Le Dr Frère sélectionne les numéros et les présente ensuite à la princesse Stéphanie, qui a pris la relève de son père. Pour ce 30^e anniversaire de la manifestation, un prestigieux hommage sera rendu au prince Rainier III. Cette année pas de prix attribué. Simplement un extraordinaire best of des éditions précédentes avec 13 numéros qui ont reçu le clown d'or, la plus prestigieuse des récompenses attribuées par le jury.



L'affiche du cirque de la Principauté

Des numéros à couper le souffle !

Suspense et frissons assurés avec les trois frères Quiros et leur cousin. Ces Espagnols sont considérés comme les plus audacieux funambules actuels. La musique envahit le chapiteau. La répétition peut commencer, toujours sous l'oeil attentif d'Enrico Caroli qui veille au grain. « Je m'occupe également de la sécurité car certains numéros sont dangereux ». Et pour preuve... Les quatre hommes, en habits de soirée blancs,

s'élançant dans leur numéro de haute voltige. A une hauteur de six à dix mètres, deux câbles d'acier tendus. Sans aucune protection, ils réalisent les exercices les plus périlleux : sauts à la corde, sauts de mouton, assauts d'escrimeurs. Et ce n'est pas fini ! Au sommet d'une pyramide, Roberto est en équilibre debout sur une chaise, installée sur un câble porté par les deux funambules à vélo. Un spectacle époustouflant qui a de quoi marquer les esprits !

Un cirque sans ménagerie ne serait pas un cirque !

Du côté de la ménagerie, l'excitation est à son comble. En attendant de répéter leur numéro de dressage, les babouins se montrent indisciplinés. Dans la cage, c'est la pagaille ! Une bagarre générale s'est engagée. Les singes sautent, s'agrippent aux filets pour échapper à l'ennemi. Les grognements et les tentatives de morsure vont bon train. Mais l'heure du repas a sonné et signe la trêve. Les babouins sont maintenant plus occupés à récolter feuilles de salade, endives, carottes et autres légumes. Dans l'enclos des chèvres, un animal étrange attire l'attention : le cohon hongrois. Il n'est pas rose mais beige et contrairement à ses semblables, il est laineux. Un mélange de cochon et de mouton en quelque sorte...

Une chose est sûre, les numéros d'animaux enthousiasment le public. Cris de joie, yeux écarquillés et rires... Les spectateurs s'amusent des tribulations de ces quadrupèdes. Un cirque sans ménagerie ne serait pas un cirque !

Bébé fait des roulés-boulés

→ par **Xavier Navarro**

Roulades effrénées sur tatamis moelleux, courses folles après ba-balles rebondissantes : dans une France féconde, les activités pour bébés se multiplient. Papa et maman peuvent aussi participer. Un pur moment de plaisir.



Bébé semble s'en donner à coeur joie

Acrobaties sur matelas «épaisseur triple», balade sur poutres moltonnées : voici un petit échantillon des divertissements proposés par Little Gym aux 4-36 mois. Cette franchise ouvre des centres de gymnastique douce un peu partout en France. Le concept : offrir un environnement privilégié pour renforcer la relation parent-enfant, à travers le jeu. Concrètement, avec papa on fait l'avion, avec maman, c'est les galipettes. Mais «c'est aussi des activités adaptées aux bébés. Ils écoutent de la musique pour développer leur sens de l'écoute. Ils essayent d'éclater des bulles de savon pour travailler leur motricité. Notre but est de les éveiller», explique Thibaut Delberghe, responsable marketing de Little Gym France.

«Ici, je partage des moments uni-

que avec mon fils Pierre, c'est le terrain de jeu idéal. C'est difficile de retrouver ça à la maison. Je suis souvent occupé», témoigne Patrick, jeune père.

Mais cette complicité a un prix : 15 euros par séance. Le programme en comprend 48 par an. La douloureuse s'élève donc à 720 euros. Rien n'est trop beau pour «l'enfant roi»...mais quand même.

Bébé barbotte

Après «bébé fait de la gym», certains proposent l'embryon façon «Grand Bleu». A Nice, trois piscines municipales (Jean Medecin, Saint Roch et Saint François) proposent aux futures mamans des exercices de relaxation. Le tout assisté d'une sage femme et d'un éducateur.

Une fois la bougie de son quatrième

Dans votre ville...

Pour la franchise Little Gym, il faudra attendre encore un peu, «mais Nice satisfait aux critères démographiques requis par notre entreprise», assure Thibaut Delberghe. Dans les Alpes-Maritimes, pas moins de 55 000 bébés sont nés entre 2003 et 2004.

Pour les plus impatientes, des cours de Baby Gym sont proposés aux centres de sports et de loisirs (CSL) de

Nice. Tous les mercredi, les enfants de 4 à 6 ans peuvent y courir, rouler et sauter sans retenue. «Le but des activités est de d'apprendre à se connaître, à prendre conscience de son corps», explique Manuella Boetsh, éducatrice au CSL de Notre-Dame. Mais ces séances se font sans les parents.

X.N

Baby TV suscite la polémique.

Comptines, chansonnettes et musiques douces, apprentissage des couleurs et des formes : Baby TV(1), diffusé 24h sur 24h, se veut adapté à nos chers bambins. «Réalisé avec l'aide de psychologues et de spécialistes de la petite enfance, nos programmes participent au développement harmonieux des tout petits». A grand coup de marketing, le ton de la chaîne se veut rassurant pour les parents. Mais pour nombres de pédopsychiatres, placer un enfant en bas âge devant la télévision présente des risques. Troubles de l'attention, désocialisation, certains considèrent même le petit écran comme une drogue, à laquelle on est dépendant. Pour les parents, tout est question de vigilance. Silvia, mère de Jade (1 an à peine) estime «qu'un programme adapté aux enfants, c'est pas mal. Mais la télévision ne doit pas se substituer aux parents. Souvent ils démissionnent de leurs rôles, et utilisent cette boîte à images pour s'aménager du temps libre.»

(1) Baby TV est diffusé depuis octobre 2005, sur le réseau TPS.

X.N

mois soufflée, le bout de chou et sa mère peuvent s'adonner à l'activité «bébé nageur». Le principe est simple : barbotter dans une eau chauffée à 32°. Les séances, encadrés par des spécialistes, durent entre 30 et 40 minutes. Tapis, bouée et autres canards gonflables permettent une infinité de jeux. Objectif : l'éveil des sens. L'amour est définitivement préférable à la guerre.



Le Salon du Mariage: dîtes oui !

→ par **Julie Robert**

Le Salon du Mariage a ouvert ses portes samedi dernier, à l'Acropolis de Nice. Le temps d'un week-end, les futurs jeunes mariés ont pu flâner le long des stands et glaner un maximum d'informations sur la préparation du jour J. Classiques ou insolites, les services proposés n'ont pas laissé indifférents les amoureux.

Tout le monde en rêve, le Salon l'a fait ! Rien ne devait être laissé au hasard. Tous les classiques du genre étaient exposés à l'Acropolis, jusqu'au défilé de robes de mariée. Mais à côté des traditionnels dragées blancs et des faire-parts en papier mâché, les couples ont pu découvrir une gamme de produits à la fois étonnante et extravagante.

Envie de briser les conventions ? N'hésitez plus, optez pour les coupes à champagne en chocolat. «Buvez les bulles et croquez la flûte !» La Chocolaterie, située aux Pennes Mirabeau, propose une alliance entre originalité et classe. Rien de tel pour épater les convives : à la fin du repas, proposez à la famille et aux amis de déguster la coupe en chocolat blanc, noir ou au lait. Un service à champagne qui se mange, on ne voit pas ça chez Monsieur tout le monde...

Un cocktail féérique pour une cérémonie réussie

Mais avant même de passer à table ou de dire Oui à la mairie, il faut d'abord faire une entrée fracassante. Pour cela, Pascal Martin, gérant de la société WARC, répond présent. Le temps d'une journée, il met à disposition des mariés, et de la famille, des voitures de collections avec chauffeur. «Les gens ne s'occupent de rien», explique-t-il. «C'est agréable de se faire conduire à l'église dans une superbe voiture.» Le choix est large : Lincoln Limousine et Rolls Royce pour les plus classes, DS et Cadillac pour les plus nostalgiques. Sans oublier les Jaguar et la Ferrari pour les mordus de sensations fortes. Et pour celles qui préféreraient jouer les Cendrillon, aucun problème : L'Equiservice Nice prend le relais et



Classique ou osée ? La robe de mariée sous toutes les coutures.

propose des locations de calèches. De quoi vivre un vrai conte de fée.

Même la robe de mariée peut en surprendre plus d'un. Tendance sexy ou extravagante, Ludivine-Création répond à toutes les envies. «Je n'ai jamais refusé une création», confie Patricia Collier, 36 ans, styliste-modéliste de l'entreprise. «Je fais tout sur mesure avec la matière voulue.» Et il faut avouer que la jeune femme a parfois été confrontée à des idées quelque peu saugrenues. «Une jour j'ai cousu une robe papillon, avec une jupe bouffante et de grandes ailes. Quant au mari, il s'est marié avec des ailes de bourdon accrochées au dos de son costume.» Le jour de son mariage tout est permis, à condition qu'on y mette le prix. «Ma robe la plus chère ? 4 000 euros.» De quoi laisser rêveuse...

Le petit plus qui fait la différence

Maintenant que tout est prêt (tenue, calèche, service de table comestible...), il reste un dernier petit détail à régler. Et cette fois c'est Jinie qui s'y colle. «Pour 350 euros, je garde

les enfants pendant quatre heures.» La jeune femme de 33 ans est magicienne. Un coup de baguette magique, abracadabra et les bambins disparaissent ! «Je leur fais faire des ateliers magie, perles, de la sculpture sur ballon. Ils mangent de la barbe à papa, des bonbons...» Jinie, son assistant et son lapin blanc s'occupent des petits de 3 à 12 ans. Et les grands resteront tranquilles tout le reste du repas. Mariage en grande pompe ou simplicité, les mariés n'ont plus qu'à choisir. Les portes du Salon se sont refermées dimanche mais les visiteurs sont repartis des étoiles plein les yeux et des projets plein la tête.

Curieux,
Espace Carrare
N°69 rue de
Roquebillière
06300 NICE
Tél. : 04.97.08.28.28
Fax : 04.97.08.28.29

Rédacteur en chef :
Maurice Huleu

Responsable de la
Rédaction :
Marie BOSELLI

Secrétaire de
rédaction :
Benjamin Blanc
Nicolas André

Rédacteurs en 2ème année à NOUVELLES
Anna-Laure Meunier - Pierre Deneuille - Nathalie Gustinelli - Karim Laudanski - Ronan Frey - Sylvain Chatelain - Claire Arrossamena - Barbara Poggionovo - Xavier Navarro - Céline Gay - Julie Robert - Emilie Bruna -
et tous les journalistes-professeurs de NOUVELLES